

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE
DE BANK OF AFRICA DU MARDI 23 JUIN 2020**

L'Assemblée Générale Mixte de BANK OF AFRICA, s'est valablement tenue, le mardi 23 juin 2020 à 11 heures, au Siège Social –140, Avenue Hassan II Casablanca, sur convocation de Monsieur Othman Benjelloun, Président du Conseil d'Administration.

De même, conformément aux mesures de confinement prévues dans le cadre de l'État d'urgence sanitaire lié à la pandémie du COVID-19 et en application des recommandations de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux, les actionnaires de la Banque ont pu assister à l'Assemblée par voie de visioconférence.

Ainsi, les Actionnaires présents ou représentés, et ceux ayant voté par formulaire de vote par correspondance, détenaient un total de 156.483.040 actions, représentant 78,3% du capital social et des droits de vote de la banque.

L'Assemblée Générale Mixte a adopté les 17 résolutions qui lui ont été soumises, en ce compris, celle relative à l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019 tels que publiés dans le journal d'annonces légales « Le Matin », dans son édition du lundi 30 mars 2020. Les états comptables publiés à ce titre, n'ont subi aucune modification entre la date de convocation de l'assemblée générale susvisée et la date de leur approbation par ladite assemblée.

Les documents, dont la mise à disposition des actionnaires est prévue par la réglementation en vigueur, ont été tenus à la disposition de ces derniers au siège social et/ou mis en ligne sur le site Internet de la Banque.

Le détail des votes est disponible sur le site de la Banque www.ir-bankofafrica.ma.

BANK OF AFRICA

Société Anonyme au capital social de 1.998.204.600,00 de Dirhams- Siège social : 140, avenue Hassan II.
Agréée en qualité d'établissement de crédit par arrêté du Ministre des Finances et des Investissements n° 2348-94
du 23 août 1994 – RC Casablanca : 27129